

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 22 avril 2016

11^{ème} **Commission**
N° CP-2016-4-11-1

Service instructeur

DIAT - Service de l'action internationale et
transfrontalière et du bilinguisme

Service consulté

**COOPERATION AVEC LE CERCLE DE YANFOLILA AU MALI - CONVENTION
CADRE, CONVENTION OPÉRATIONNELLE ET CONVENTION DE FINANCEMENT
2016**

Résumé : Dans le cadre de la coopération internationale, il vous est proposé de poursuivre le partenariat entre le Département du Haut-Rhin et le Conseil de Cercle de Yanfolila au Mali, mené avec l'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD) et l'association Agriculteurs Français et Développement International du Haut-Rhin (AFDI 68) et d'autoriser la signature d'une convention cadre annuelle, d'une convention opérationnelle 2016 et d'une convention de financement 2016 en faveur de l'IRCOD, coordinateur de cette coopération, qui définit les modalités de versement de la subvention départementale pour l'exercice 2016, qui s'élèvera à 30 500 € sur un montant total estimé à 75 077 €.

La coopération entre le Département, le Cercle de Yanfolila (Mali), l'Institut Régional de Coopération - Développement (IRCOD) et l'association Agriculteurs Français et Développement International (AFDI68) s'appuie sur des liens historiques, les collectivités ayant entretenu des échanges techniques soutenus depuis 2006.

Le comité de pilotage des partenaires alsaciens a émis le souhait de continuer ce partenariat en 2016, malgré le contexte difficile au Mali.

Cette année 2016 sera principalement consacrée à la poursuite :

- de l'appui à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de développement agricole, en partenariat avec l'AFDI 68 ;
- de la mise en œuvre d'une politique en matière d'hydraulique rurale (mise en place et formation d'un comité de gestion de l'ouvrage de Koflatié) ;
- de l'appui à la maîtrise d'ouvrage et au renforcement des capacités des partenaires locaux ;
- de la coordination, de l'animation, de l'appui technique apporté au Cercle et aux autres acteurs locaux.

Il vous est proposé de confirmer le soutien du Département du Haut-Rhin à nos partenaires de Yanfolila et de poursuivre notre partenariat par la mise en place d'une nouvelle convention-cadre d'une année et d'une convention opérationnelle 2016, jointes en annexe 1 et 2.

Les actions prévues pour un montant global de 75 077,91 € sont détaillées sur le budget prévisionnel 2016 en annexe 3 et représentent pour le Département un engagement financier global en fonctionnement de 30 500 € pour l'année 2016.

La subvention départementale sera versée à l'IRCOD, coordinateur du projet, selon les modalités définies dans la convention de financement 2016 en annexe 4.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de vous prononcer favorablement à la poursuite de ce partenariat en 2016 et d'approuver la subvention départementale au projet, au titre de l'année 2016, à hauteur de 30 500 € en fonctionnement, selon les modalités stipulées dans la convention de financement 2016 jointe au présent rapport et de m'autoriser à verser ce montant à l'IRCOD, coordinateur de cette coopération ;

L'incidence financière est prévue en fonctionnement sur le programme F714, imputation 65-048-6562-2687-114 pour un montant de 30 500 €.

- d'approuver la convention cadre annuelle de coopération 2016, la convention opérationnelle de partenariat 2016 entre le Département et les différents partenaires de cette coopération et la convention de financement 2016 avec l'IRCOD, jointes au présent rapport ;
- et de m'autoriser à signer ces documents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN